

Objectif 2050 : Des chemins de transition pour Laval



Rédaction

Pierre-Luc Baril (Laval ZÉN)

Révision du contenu

Peggy Henry (Chemins de transition)

Ariane Beaudin (Front commun pour la transition énergétique)

Révision linguistique

Mariane Ménard

Mise en page et graphisme

Antoineine Lussier (hidé!)

Remerciements

Un énorme merci à toutes les personnes qui ont contribué aux travaux des comités thématiques : Geneviève Bédard (Ville de Laval), Eve Bourgeois (Ouranos), François Brassard (Groupe Alpha Laval), Guillaume Charest-Hallée (CISSS de Laval), Alexandre Choquet (Conseil régional de l'environnement de Laval), Geneviève Dagneau (Mine urbaine), Nel Ewane (Ville de Laval), Carole Garceau (CANOPÉE), Chantal Goyette (CISSS de Laval, Direction de santé publique), Jonathan Hume (Ville de Laval), Lourdenie Jean (Conseil régional de l'environnement de Laval), Mathieu Lacombe (Société de transport de Laval), Fabrice Le Gonidec (Consultant indépendant), Julie Levasseur (Ville de Laval), Adélaïde Levavasseur (Consultante indépendante), Michelle Morin (Revitalisation urbaine intégrée de Pont-Viau), Jean-François Ouellet (Culture Laval), Mikael St-Pierre (Centre d'écologie urbaine), Jean-Sébastien Trudel (Chambre de commerce et d'industrie de Laval), ainsi qu'aux deux autres personnes expertes impliquées.

Les visions exprimées dans ce document ne sont pas nécessairement représentatives de la totalité des personnes qui y ont contribué ou de leur organisation.

Ce rapport a été produit par Laval ZÉN, un projet initié par le Front commun pour la transition énergétique et porté localement par le Conseil régional de l'environnement de Laval.



Contact

lavalzen.com

lavalzen@poulatransitionenergetique.org

Table des matières

4 Contexte

6 Planifier le futur : les chemins de transition

8 Les chemins de transition

9 Biens et services :
une consommation basée
sur l'autonomie locale

11 Milieux de vie :
des espaces sobres
et résilients

13 Vivre-ensemble :
des valeurs centrées
sur la communauté

15 Les jalons

38 Lexique

Contexte



Lancé en mai 2021, Laval ZÉN (zéro émission nette) est une démarche de concertation visant à rassembler le plus grand nombre d'individus et d'organisations autour d'une démarche de transition socio-écologique à Laval. Cette transition passe par la transformation durable des différents systèmes (par exemple : énergie, transport, alimentation) en visant le respect des limites planétaires, la carboneutralité et la justice sociale.

Pour réaliser cette transition, Laval ZÉN suit un parcours en cinq temps proposé par le Front commun pour la transition énergétique :

1. Démarrage

Former un premier groupe de membres pour lancer la démarche.

2. État des lieux et vision

Documenter la situation actuelle et définir la vision collective de la transition socio-écologique pour le territoire.

3. Chemins de transition

Identifier les trajectoires à emprunter pour atteindre cette vision.

4. Plan opérationnel

Identifier les actions à mettre en œuvre à court terme pour amorcer la transition socio-écologique sur le territoire.

5. Mise en œuvre

Assurer la mobilisation des organisations et des individus sur le territoire afin de réaliser les actions en faveur de la transition socio-écologique.

Planifier le futur: les chemins de transition



Après avoir établi l'état des lieux et diffusé la vision collective, Laval ZéN s'est attelé à tracer des trajectoires menant au futur souhaité. Cette étape, nommée « chemins de transition », vise à identifier les grands changements à opérer par la communauté lavalloise.

À l'automne 2023, Laval ZéN a donc invité des personnes expertes détenant une connaissance des enjeux du territoire à se joindre à l'un des trois comités de travail portant chacun sur un thème de la vision collective : milieux de vie, biens et services ainsi que vivre-ensemble. Le quatrième thème de la vision, soit l'action collective, a été abordé de façon transversale par les trois comités thématiques. Leur mandat consistait à réfléchir et discuter ensemble des changements systémiques requis pour atteindre la vision collective de Laval à l'horizon 2050. La méthode du *backcasting* a été utilisée pour animer et orienter les travaux des comités.

Les trois trajectoires réalisées sont composées de jalons, c'est-à-dire des étapes intermédiaires nécessaires pour passer de la situation actuelle à l'avenir souhaité. Des jalons issus des travaux de Chemins de transition et de la *Feuille de route pour un Québec ZéN* du Front commun pour la transition énergétique ont d'abord été présentés aux comités, qui ont pu s'en inspirer, les modifier et en créer de nouveaux. Ils ont, au fil des rencontres, été positionnés sur une échelle de temps, en tenant compte du degré de difficulté pour les atteindre et des liens qui les unissent, de manière à former des trajectoires de changements systémiques. Cette façon de planifier la transition socio-écologique permet d'éviter le piège d'additionner des solutions sans réelle cohésion, ou qui perpétuent le système actuel sans initier une véritable transformation. Entre les rencontres des comités, Laval ZéN et son partenaire Chemins de transition se sont assurés que les trajectoires étaient cohérentes entre elles et toujours alignées sur les objectifs.

Les trois trajectoires présentées dans ce rapport découlent des travaux de ces comités qui ont impliqué 23 personnes provenant de 17 organisations différentes. Au total, 11 rencontres ont été animées auprès de ces personnes. Les trois trajectoires, une fois réunies, présentent un chemin de 42 jalons permettant d'imaginer comment réaliser une transition socio-écologique à Laval. Cette démarche est certes ambitieuse, mais à la hauteur des défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels nous faisons face, tout comme de ceux qui risquent d'advenir. Elle vise ainsi à permettre la mobilisation de toutes les parties prenantes de Laval : citoyennes, institutionnelles, communautaires, économiques, académiques, etc. Les chemins serviront de guide pour la réalisation prochaine d'un plan opérationnel sur deux ans, lequel est appelé à être renouvelé. À cette étape, des actions ambitieuses seront déterminées pour s'assurer d'atteindre rapidement les jalons prioritaires, et ainsi accélérer collectivement la transformation de la société lavalloise.

Ce rapport expose les trois grands chemins de transition réalisés pour Laval : Biens et services; Milieux de vie; Vivre-ensemble. Chacun des chemins est d'abord décrit dans un texte explicatif avant d'être présenté visuellement. Dans la seconde partie du document, on trouve une description des 42 jalons mobilisés dans la composition des chemins de transition. Enfin, un lexique est disponible pour mieux contextualiser l'usage de certains termes.

Les chemins de transition



Biens et services

Une consommation basée sur l'autonomie locale

La transformation de l'économie lavalloise commence par la mise en place de processus participatifs en continu (02), permettant à la population d'influer sur ses orientations. Grâce à cette mesure, un indice d'utilité des produits voit le jour (11) pour faciliter les choix de consommation des gens.

En 2027, le territoire se dote d'une stratégie intégrée pour réduire la demande globale en énergie et éliminer le recours aux énergies fossiles (05). Évidemment, ce changement prend en compte les travailleurs et travailleuses affectés en assurant leur réaffectation dans d'autres secteurs. Cette stratégie alimente la réflexion sur la consommation; un grand nombre d'organisations lavalloises adoptent un code d'éthique visant à limiter la publicité sur des produits et services incompatibles avec les objectifs de la transition, notamment pour éviter de faire la promotion de biens énergivores (18).

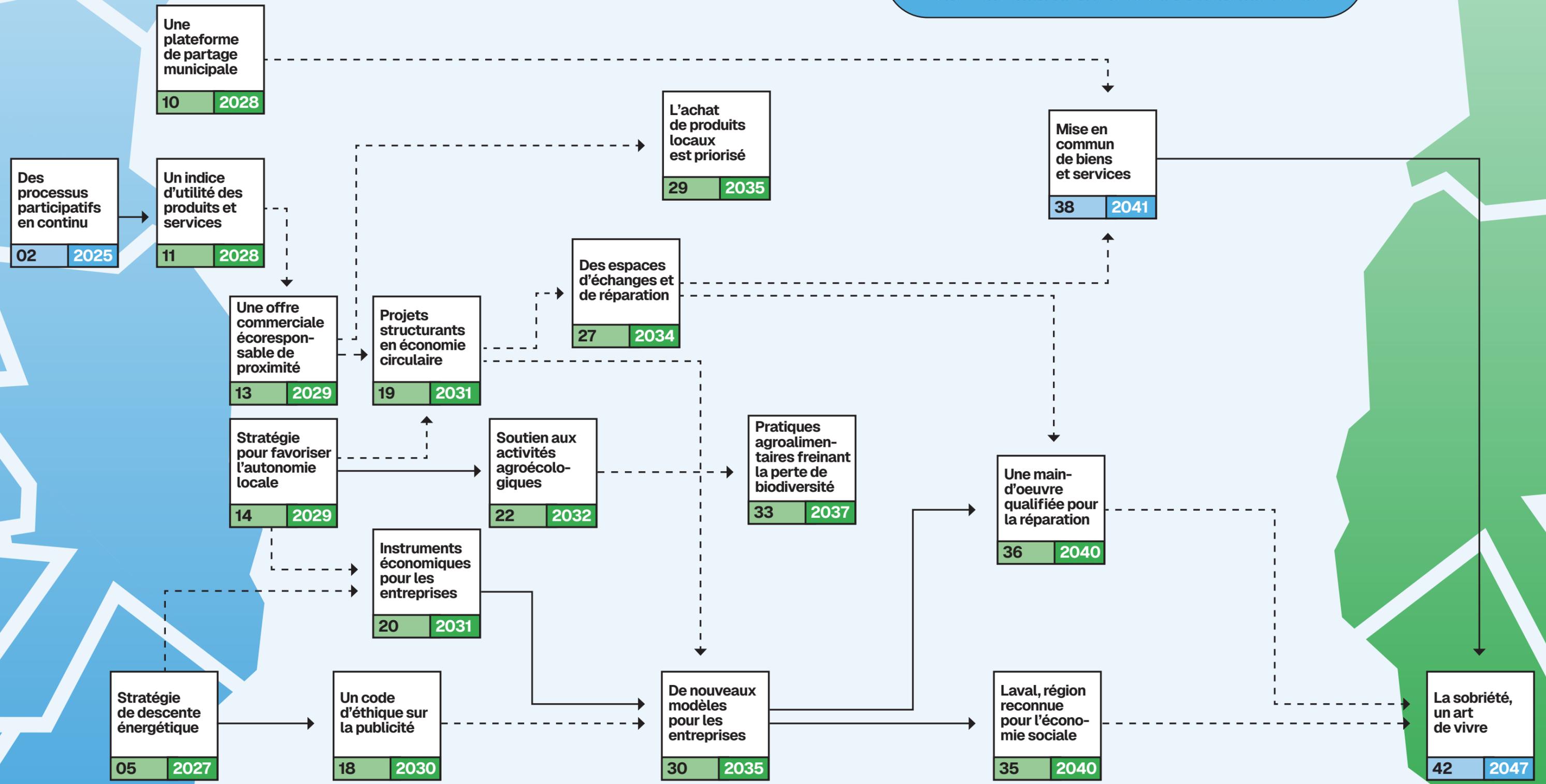
Une seconde stratégie est mise en place pour favoriser la production locale d'aliments, d'énergie et de biens, tout en respectant la capacité des écosystèmes (14). Elle permet l'amélioration des activités agricoles, notamment grâce à des cultures propices à la lutte aux changements climatiques et à des pratiques agroécologiques (22, 33).

Une dernière stratégie est adoptée pour développer une offre commerciale favorisant une consommation écoresponsable et de proximité (13). Cette stratégie encouragera l'émergence de projets structurants d'économie circulaire (19), afin de réduire la consommation de ressources, ainsi que les pertes et le gaspillage (notamment en alimentation). Tous les milieux de vie lavallois se dotent d'espaces d'échange de savoirs, de partage, de fabrication, de réparation et de revalorisation d'objets (27). Le déploiement d'instruments économiques (20) incite les entreprises à adopter de nouveaux modèles d'affaires (30), faisant de Laval un territoire reconnu pour ses initiatives d'économie sociale et de gestion collective (35). Ces changements entraînent aussi une spécialisation de la main-d'œuvre dans la réparation des objets et une diversification des industries (36).

La mutualisation et le partage se généralisent (38). Très tôt, la Ville et les institutions donnent l'exemple en rendant disponible à la population l'équipement sous-utilisé au moyen d'une plateforme en ligne (10). À terme, la sobriété et la mise en commun deviennent des valeurs sociales largement adoptées par la population (42).

Biens et services

Une consommation basée sur l'autonomie locale



2025

2030

2035

2040

2045

Milieux de vie

Des espaces sobres et résilients

Afin de réaliser la transition socio-écologique, l'aménagement du territoire est considéré comme un levier incontournable pour les parties prenantes du territoire lavallois. Les milieux naturels sont d'abord protégés et mis en valeur tandis que des corridors écologiques sont aménagés sur le territoire (21). Tout cela est rendu possible grâce au maintien des activités humaines à l'intérieur du périmètre urbain déjà développé, épargnant ainsi les milieux naturels et les terres agricoles (07).

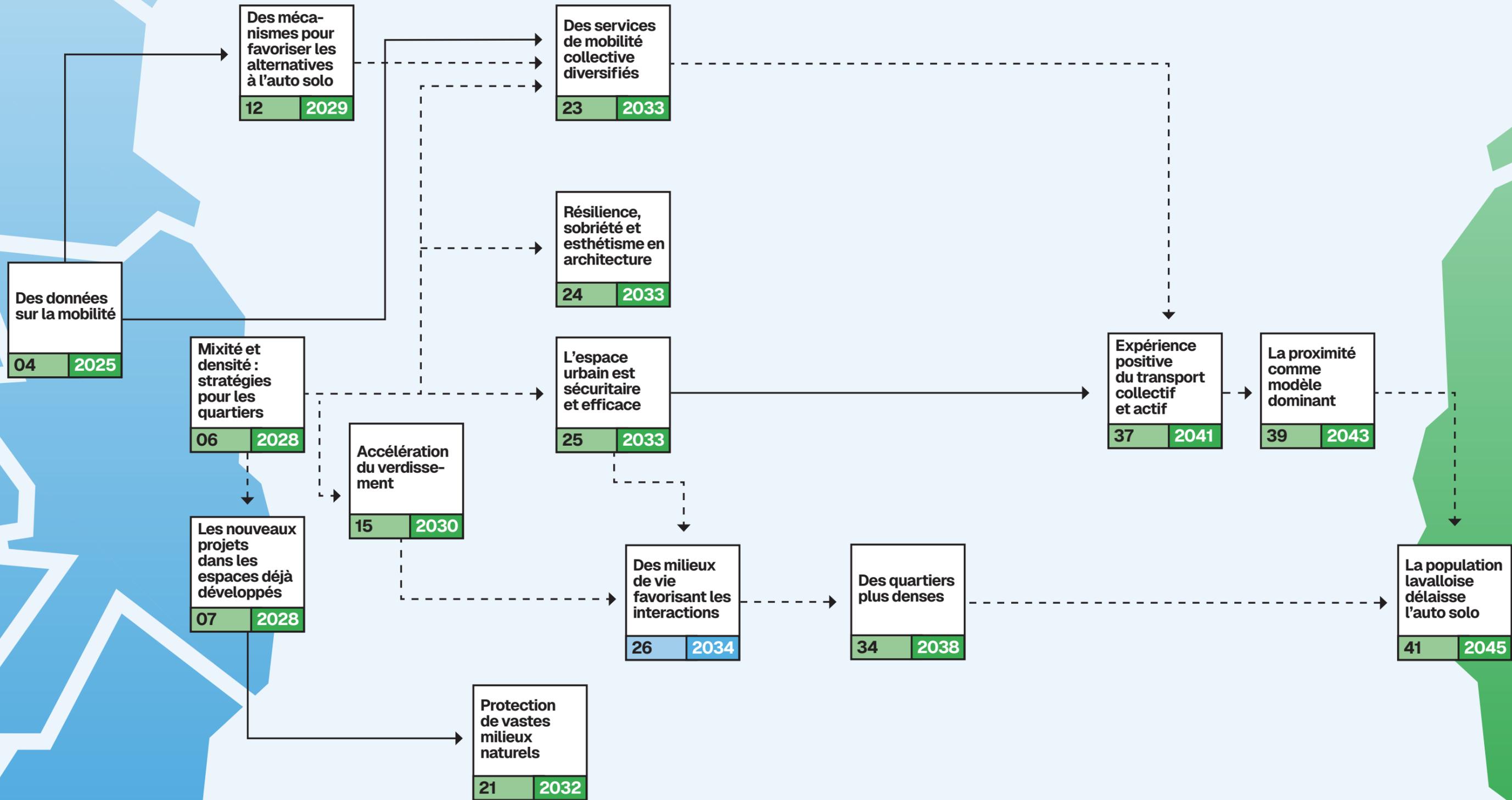
La mobilité est appelée à se transformer. D'abord, l'accès à des données fiables et transparentes permet de mieux comprendre les besoins en mobilité des gens et des biens et d'ainsi développer une offre plus appropriée pour réduire leur empreinte écologique (04). Ces données vont soutenir la mise en place de mécanismes incitatifs et coercitifs pour décourager l'auto solo et pour favoriser les alternatives, tout en veillant à ne pas pénaliser les groupes et individus plus vulnérables (12). De plus, l'ensemble de la population lavalloise dispose d'une diversité de services de mobilité collective efficaces, abordables et bas carbone pour se déplacer au quotidien, et en apprécie de plus en plus l'usage (23, 37). La proximité devient alors le modèle dominant pour s'arrimer avec ce changement de comportement de la population (39).

L'urbanisme et l'aménagement sont reconsidérés pour permettre la transformation d'une majorité de quartiers au moyen de stratégies d'adaptation, de mixité fonctionnelle et de densification (incluant la requalification) (06). L'espace urbain est réaménagé pour faciliter l'accès de la population, incluant les personnes en situation de vulnérabilité, à une mobilité active, sécuritaire et efficace (25). Chaque bâtiment et infrastructure construit ou rénové répond à des critères de qualité architecturale ainsi qu'à une logique de résilience et de sobriété tout au long de son cycle de vie (24). La déminéralisation et le verdissement sont accélérés, notamment dans les quartiers où les populations sont plus vulnérables (15).

Ces changements, menés en parallèle, ont des retombées considérables sur le territoire et sur les individus. Dans la majorité des milieux de vie, des espaces, projets et activités stimulent les interactions entre les différents groupes sociaux (26). La densité des quartiers de Laval est renforcée de manière à répondre aux différentes aspirations des résidents et résidentes (34). Enfin, la possession d'une voiture individuelle ne fait plus partie des mœurs lavalloises (41).

Milieux de vie

Des espaces sobres et résilients



2025

2030

2035

2040

2045

Vivre-ensemble

Des valeurs centrées sur la communauté

La communauté est le pilier fondamental sur lequel s'appuie la transition socio-écologique. Des mécanismes de communication et des processus participatifs favorisant le dialogue sur les priorités collectives et les savoirs pertinents pour la transition ont été mis en place (03, 02). La reconnaissance des arts et de la culture comme leviers de transformation a joué un rôle dans cette avancée (01). Cette démocratie participative accrue met en lumière le rôle primordial que peuvent jouer les personnes, jeunes ou moins jeunes, ainsi que la diversité des cultures, dans la transition (17).

Les processus participatifs de dialogue impulsent aussi la création de multiples espaces et initiatives favorisant l'échange et une plus grande mixité sociale (26). La mise en œuvre de mesures pour soutenir davantage le modèle de l'habitat partagé a aussi contribué à créer ces occasions de rencontre (16). L'interaction entre les différents groupes sociaux facilite l'accueil et le soutien des personnes migrantes climatiques (31), mais ces espaces et initiatives favorisent aussi l'émergence de projets de partage et de gestion collective (38).

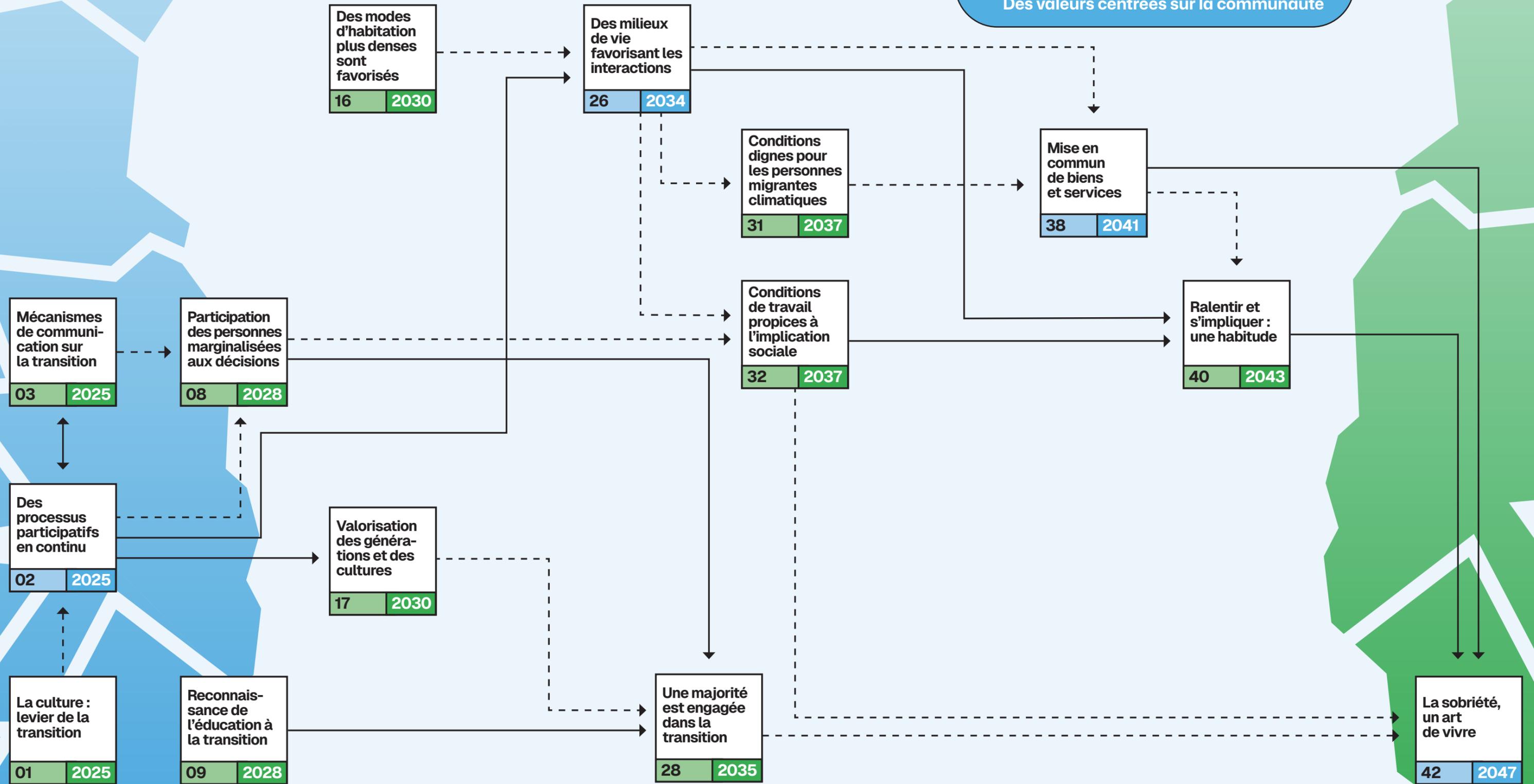
Un changement majeur de mode de vie : prendre le temps de s'impliquer dans sa communauté devient une norme (40). Il importe ainsi de ralentir son rythme de vie et d'accorder davantage d'impor-

tance à l'implication, afin que la sobriété et le partage soient appréciés et s'ancrent dans les habitudes (42). Mais cela n'a pas suffi pour arriver à ce changement majeur de paradigme. Les processus participatifs ont inspiré la mise en place de politiques et mécanismes pour inclure les personnes marginalisées dans la prise de décisions (08). Ces mécanismes d'inclusion ont été bénéfiques : cela a eu comme conséquence d'influencer les politiques et services dans une visée de réduction des écarts de richesse. De fait, les revenus et les conditions de travail permettent davantage de mener des activités non rémunérées comme l'implication sociale, le soutien de proches, le partage, et ce, peu importe le genre (32).

L'éducation a grandement contribué à l'émergence de modes de vie plus sobres et collectifs. Les différents aspects de la transition socio-écologique sont enseignés de l'école primaire à l'université (09). Au fil du temps, une masse critique de parties prenantes (citoyen-ne-s, organismes, entreprises, etc.) prend conscience de l'ampleur des bouleversements climatiques, comprend le rôle qu'elle peut jouer et a confiance en son pouvoir d'agir collectif (28). Toute cette évolution a poussé les individus à modifier leurs habitudes de vie, à faire place aux activités significatives pour la communauté ainsi qu'à favoriser le vivre-ensemble et la sobriété (42).

Vivre ensemble

Des valeurs centrées sur la communauté



2025

2030

2035

2040

2045

Les jalons



Les chemins de transition précédemment présentés font appel, toutes trajectoires confondues, à 42 jalons différents. Quelques jalons établissent des ponts entre les trajectoires, soit les jalons 02, 26, 38, 42. Plusieurs ressources ont été mobilisées pour définir l'ensemble des jalons posés dans les trajectoires : l'expertise des comités (Vivre-ensemble; Biens et services; Milieux de vie), le rapport [Demain Laval : une vision collective de la transition socio-écologique](#), [la Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité](#) du Front commun pour la transition énergétique, les « fiches jalons » des Défis [Alimentaire](#) et [Territoire](#) de Chemins de transition.

01



Les arts et la culture sont reconnus et utilisés comme des leviers de transformation favorisant la transition socio-écologique

Sources :

Comité Vivre-ensemble,
Demain Laval : vision
collective de la transition
socio-écologique.

Les arts et la culture ont une influence considérable sur l'imaginaire collectif et la représentation du monde. Ils constituent les référents avec lesquels les individus entrent en relation, tout en étant les vecteurs de nouvelles idées. C'est pourquoi leur reconnaissance et leur utilisation comme leviers de transformation sont pertinentes dans la transition socio-écologique. Cette reconnaissance passe par une démocratisation des arts et de la culture, mais aussi par leur valorisation à titre de lieu de rencontre et d'exploration de nouvelles idées. Les arts et la culture occupent également une place importante dans la vision collective de Laval en 2050.

02 ●

Des processus participatifs en continu favorisent le dialogue sur les priorités collectives, ainsi que le partage des savoirs pertinents pour la transition souhaitée

Sources :

Comités Vivre-ensemble et Biens et services, Défi territoire – fiche jalon 6; Feuille de route Québec ZéN, section Droits humains, action 3; Feuille de route Québec ZéN, section Territoires et biodiversité, action 11.2.

La participation publique est l'un des piliers de la transition socio-écologique. C'est pourquoi elle nécessite la mise en place de processus participatifs pour identifier les priorités collectives de la communauté et assurer le partage des connaissances pertinentes. Il ne s'agit pas ici de consultations ponctuelles, mais bien de processus assurant la participation en continu de tous les groupes de la population. Dans ce contexte, on privilégie un usage prudent de la technologie pour éviter la fracture numérique, raison pour laquelle on préfère également les rassemblements en personne. Ces processus doivent être développés dès le début de la trajectoire afin de veiller à la prise en compte des idées et des contraintes en amont de l'élaboration de projets et d'initiatives, et doivent ensuite perdurer.

03 ●

Des mécanismes permettent de communiquer efficacement des informations justes et pertinentes concernant la transition socio-écologique, de favoriser leur appropriation par la population et de valoriser les résultats des différents processus participatifs mis en place

Sources :

Comités Vivre-ensemble et Biens et services.

La prise de décisions collectives doit non seulement pouvoir s'appuyer sur des informations justes et pertinentes, il faut aussi s'assurer de bien transmettre et expliquer ces décisions. Dans un contexte de désinformation en ligne, la mise en place de mécanismes de communication représente une nécessité. Les informations doivent être transmises dans une logique de vulgarisation afin d'être accessibles pour le plus grand nombre de personnes, tant sur le plan du contenu que de la langue. L'usage de la technologie ne doit pas se faire au détriment de l'accessibilité. Il est nécessaire de prendre en considération l'enjeu de la fracture numérique dans l'élaboration de ces mécanismes.

04 ●

Des données fiables et transparentes permettent de mieux gérer les besoins en mobilité des gens et des biens et d'ainsi développer une offre plus appropriée pour réduire leur empreinte écologique

Sources :

Comités Milieux de vie et Biens et services, Défi territoire – fiche jalon 15.

Repenser la mobilité des biens et des personnes commence par un accès à des données fiables et transparentes. Si de telles données existent déjà, elles doivent être diffusées pour en assurer la prise en compte dans les décisions. Cependant, ces données ne sauraient reposer uniquement sur une analyse des tendances passées, mais exigent également de prendre en compte les orientations et les perspectives futures. L'adoption d'une offre de mobilité des biens et des personnes permettant de réduire l'empreinte écologique des déplacements implique également le développement d'une vision à long terme allant dans ce sens.

05 ●

Une stratégie intégrée est mise en place pour réduire la demande globale en énergie et éliminer le recours aux énergies fossiles tout en assurant une transition juste pour les travailleurs et les travailleuses

Sources :

Comité Biens et services, Défi territoire – fiche jalon 20; Feuille de route Québec ZéN, section Transition juste et justice sociale, action 13.

Dans une perspective de réduction des émissions de gaz à effet de serre, une stratégie énergétique miserait à la fois sur la réduction globale de la consommation d'énergie et sur l'élimination des sources d'énergie fossile. Son approche doit être intégrée pour éviter le déplacement des impacts négatifs d'un secteur à l'autre et s'assurer de ne pas compromettre la sécurité publique. Cette stratégie, qui implique une transformation majeure des activités sur le territoire, doit prendre en compte tous les secteurs pour atteindre ses objectifs. Évidemment, une telle transformation ne devrait pas s'opérer au détriment des travailleuses et des travailleurs des secteurs les plus concernés. C'est pourquoi la stratégie présentera des actions pour faciliter la redirection et la requalification des employé-e-s touché-e-s. Cette stratégie devra être accompagnée de mesures incitatives et coercitives pour que sa mise en œuvre puisse être réussie.

06 •

Des stratégies de mixité fonctionnelle et de densification (incluant la requalification) sont mises en œuvre dans une majorité de quartiers

Sources :

Demain Laval : vision collective de la transition socio-écologique; Comité Milieux de vie; Feuille de route Québec ZéN, section Transports, action 5.1; Défi territoire – fiche jalon 36.

Le changement insufflé par la transition socio-écologique passe également par la transformation des quartiers. Ceux-ci sont repensés grâce à la mise en œuvre de stratégies visant une densification douce des milieux de vie et la diversification des services disponibles pour les rendre plus attrayants. L'accès facile aux services de proximité encourage les mobilités active et collective, ce qui permet de réduire l'espace consacré à l'automobile. Loin de se cantonner à l'aménagement, ce jalon devient une occasion de repenser également nos manières de nous déplacer. Dans le cadre de ces stratégies, on n'hésite pas à mettre en valeur le cadre bâti existant en misant sur la requalification des bâtiments.

07 •

Les activités humaines n'empiètent plus sur les milieux naturels et les terres agricoles : les espaces déjà développés sont privilégiés pour les nouveaux développements

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 69; Feuille de route Québec ZéN, section Agriculture, action 14.

L'étalement urbain doit cesser, non seulement pour protéger l'environnement naturel, mais également pour préserver l'intégrité de la zone agricole du territoire. Tout nouveau développement urbain doit se faire sur des espaces antérieurement développés, il n'est plus question de construire au détriment des milieux naturels et agricoles. Ce changement de paradigme ouvre de nouvelles possibilités : les milieux naturels peuvent être reliés entre eux grâce à la mise en place de corridors écologiques qui facilitent la circulation des différentes espèces présentes sur le territoire.

08 ●

Sources :

Comité Vivre-ensemble;
Défi territoire – fiche jalon
2; Feuille de route Québec
ZéN, section Résilience,
action 10.

Des politiques et des mécanismes d'accompagnement permettent aux personnes marginalisées de participer activement à la prise de décisions et d'exercer un droit de regard sur la mise en œuvre de celles-ci

La transition socio-écologique aspire à une plus grande justice sociale, ce qui implique la prise en compte de toutes les voix présentes au sein de la communauté. C'est pourquoi il importe de favoriser la participation active des personnes marginalisées par l'adoption de politiques et la mise en place de mécanismes d'accompagnement. Pour atteindre leurs objectifs, ces mécanismes doivent s'appuyer sur une diversité d'outils, et ne pas compter uniquement sur l'approche technologique. L'enjeu de la fracture numérique doit demeurer au cœur de cette réflexion. Il faut permettre une réappropriation des modes de communication au-delà des appareils électroniques dont l'accès peut être limité.

09 ●

Sources :

Comité Vivre-ensemble,
Défi territoire – fiche
jalon 9.

L'éducation relative à la transition socio-écologique est reconnue comme une formation complémentaire nécessaire, et ce, de l'école primaire à l'université

L'éducation est fondamentale pour entreprendre le changement. C'est pourquoi il est nécessaire d'enseigner les concepts et les compétences qui animent la transition socio-écologique sur le territoire, et ce, de l'école primaire jusqu'à l'université. En amont, il importe également de développer la sensibilité des élèves sur ces enjeux. Dans la mesure où le cursus scolaire est d'abord une compétence provinciale, il convient de développer des formations complémentaires pour pouvoir agir rapidement à l'échelle locale. Afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes, les occasions d'apprentissage à l'extérieur du cadre scolaire, comme l'éducation populaire, sont valorisées.

10 ●

Des organismes municipaux et paramunicipaux alimentent en continu une plateforme de partage de leurs biens, lieux et équipements sous-utilisés afin d'optimiser leur utilisation

Sources :

Comité Biens et services;
Défi territoire – fiche
jalon 12.

La Ville dispose actuellement de mécanismes pour donner une deuxième vie aux biens (réemploi ou vente à l'encan), mais un système de partage des ressources matérielles et des lieux permettrait de maximiser l'utilisation de ces actifs. Par exemple, des locaux ou des véhicules inutilisés la fin de semaine pourraient facilement être prêtés. Non seulement cette initiative engendrerait une réduction de la dépense de fonds publics (en diminuant les achats et la construction de nouveaux bâtiments), mais elle contribuerait aussi à développer une culture de mutualisation et influencerait la mise en place d'initiatives similaires au sein d'autres organisations.

11 ●

Un indice d'utilité des produits et services basé sur les besoins essentiels est créé pour guider les choix de consommation de la population lavalloise

Source :

Comité Biens et services.

Dans une perspective de sensibilisation à la réduction de la consommation, une réflexion sur ce qui est réellement nécessaire s'impose. Celle-ci devrait être collective, afin de représenter les priorités de la communauté lavalloise, et remettre en cause le caractère considéré comme « essentiel » de certains besoins. De cette grande discussion pourrait découler un indice d'utilité des produits et services de consommation, basé sur la capacité des biens ou des services en question à répondre aux besoins véritables des individus. Cet indice pourrait ainsi devenir un outil pour faciliter les choix de consommation de la population et des organisations.

12 ●

Des mécanismes incitatifs et coercitifs sont mis en place pour décourager l'auto solo et pour encourager les solutions de rechange, tout en veillant à ne pas pénaliser les populations plus vulnérables

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 37; Feuille de route Québec ZéN, section Transports, action 5.5.

La culture de la voiture est fortement implantée dans nos aménagements et nos modes de vie, et son usage ne fait qu'augmenter. Qu'elle soit thermique ou électrique, le cycle de vie de l'automobile a une empreinte écologique importante. Pour y remédier, il convient de mettre en place des mécanismes pour décourager son usage sur une base individuelle, tout en valorisant les transports collectifs et actifs. Si ce jalon passe par la bonification de l'offre de mobilité – pistes cyclables, fréquence des autobus, etc. –, il nécessite également de faire appel à l'écofiscalité. Dans tous les cas, en s'appuyant sur une logique d'équité et d'accessibilité, il faudra faire preuve d'une vigilance particulière pour s'assurer de ne pas pénaliser les populations vulnérables, notamment celles qui doivent fréquenter certains secteurs moins bien desservis par le transport collectif et qui dépendent davantage de l'auto solo.

13 ●

Une stratégie est mise en place pour développer une offre commerciale favorisant une consommation de proximité écoresponsable

Sources :

Demain Laval : vision collective de la transition socio-écologique; Feuille de route Québec ZéN, section Économie, travail et consommation, action 8.

Dans la vision collective de Laval 2050, la consommation locale est hautement valorisée, notamment en ce qui concerne l'alimentation. Les biens consommés ont une empreinte écologique réduite puisque la distance parcourue pour les obtenir est moindre et que les activités économiques sont davantage réalisées dans un esprit de circularité. Les déplacements au sein des milieux de vie sont souvent effectués par transport actif ou collectif. À court terme, la conception et la mise en œuvre d'une stratégie commerciale valorisant une offre de proximité axée sur une consommation écoresponsable permettraient de franchir les premiers pas dans cette direction. Le déploiement de cette stratégie devrait toutefois s'accomplir en veillant à ne pas creuser davantage d'inégalités au sein de la population.

14



Une stratégie concertée régionale est mise en place pour favoriser la production locale d'aliments, d'énergie et de biens, tout en respectant la capacité des écosystèmes

Sources :

Demain Laval : vision collective de la transition socio-écologique; Comité Biens et services; Défi territoire – fiche jalon 29; Feuille de route Québec ZÉN, section Énergie, action 7.

Dans sa vision collective de la transition, la population lavalloise insiste sur l'importance de l'autonomie locale. Sans aspirer à l'autosuffisance, une telle autonomie encourage, dans les limites du possible, les activités de production au sein même du territoire, notamment en matière d'énergie, d'alimentation et de biens de consommation. Évidemment, cette transformation de la dynamique économique de Laval ne doit pas se faire au détriment de l'environnement naturel ni faire abstraction de la gestion des risques. C'est pourquoi il importe de trouver un juste équilibre, entre autres en revoyant à la baisse la consommation globale de la communauté (incluant les entreprises) et en limitant le gaspillage des ressources.

15



La déminéralisation et le verdissement sont accélérés, notamment dans les quartiers où les populations sont plus vulnérables

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 38.

Le réaménagement des milieux de vie est une occasion de réduire les surfaces artificialisées en misant sur la déminéralisation. Ces espaces sont alors végétalisés, ce qui soutient notamment la lutte contre les îlots de chaleur. Le processus de verdissement du périmètre urbain cible en priorité les secteurs où la population est plus vulnérable afin de diminuer les conséquences des changements climatiques sur ces personnes. Enfin, les espaces végétalisés offrent l'occasion d'une réappropriation citoyenne grâce aux aménagements paysagers ou à la création de jardins communautaires.

16



L'aménagement et la construction des bâtiments et des milieux de vie favorisent des modes d'habitation plus denses (colocation, habitation multigénérationnelle, etc.)

Sources :

Demain Laval : vision collective de la transition socio-écologique; Comité Vivre-ensemble.

La transformation de notre mode de vie implique également de revoir la façon d'habiter nos domiciles. Dans le but de renforcer les liens sociaux et de briser l'isolement des individus, l'aménagement des quartiers, notamment la construction des bâtiments, génère des milieux de vie propices à d'autres modes d'habitation (par exemple : unité d'habitation accessoire, logement multigénérationnel, colocation). Il est désormais plus facile de mettre en place ces manières de vivre ensemble, en partie grâce à l'adaptation de la réglementation municipale.

17



Le rôle des différentes générations et cultures, notamment autochtones, est hautement valorisé dans la recherche de solutions pour la transition socio-écologique du territoire

Sources :

Défi territoire – fiche jalon 8; Feuille de route Québec ZéN, section Territoires et biodiversité, action 16.1.

La diversité apparaît comme un critère essentiel dans la réussite de la transition socio-écologique. C'est pourquoi la multiplicité des points de vue et des expériences est hautement valorisée, à la fois dans les processus institutionnels et dans les espaces informels, pour répondre aux enjeux que rencontre la communauté. Cela peut passer par l'intégration de la perspective des enfants dans l'aménagement urbain, la valorisation des savoirs des personnes âgées ou le développement de liens de solidarité avec les Premiers Peuples.

18



Les organisations adoptent un code d'éthique visant à limiter la publicité sur des produits et services incompatibles avec les objectifs de la transition

Source :

Comité Biens et services.

Afin de réduire la consommation, surtout celle de biens et services dont la production ou l'usage sont contraires aux objectifs de la transition socio-écologique, il serait judicieux de réduire l'exposition des gens à la publicité sur ces articles. Puisqu'il est difficile de limiter la production et la diffusion de publicités par voie légale, les organisations du territoire lavallois devraient être encouragées à adopter volontairement un code d'éthique. Elles s'engageraient ainsi à ne plus faire la promotion de certains biens et services, par exemple à ne plus afficher à l'intérieur de leurs établissements des publicités pour l'achat de certains types de véhicules.

19



Des projets structurants d'économie circulaire permettent de réduire la consommation de ressources, ainsi que les pertes et le gaspillage (notamment en alimentation)

Sources :

Feuille de route Québec ZéN, section Industrie, action 21; Défi alimentaire – fiche jalon 35, Comité Biens et services.

Selon le rapport de Recyc-Québec et de Circle Economy, l'économie québécoise possède un indice de circularité de 3,5 % : il y a donc beaucoup de possibilités d'optimisation dans l'utilisation des ressources. L'économie circulaire apparaît comme un modèle d'avenir. C'est pourquoi il importe de mettre en place des projets structurants pour encourager ce modèle au sein des organisations lavalloises et faciliter la création de nouveaux réseaux de partage d'informations et d'échange. Dans ce contexte, la mise en œuvre de projets pilotes représente une occasion d'expérimenter ce modèle tout en faisant office de vitrine pour encourager son adoption par d'autres entreprises.

20 ●

Des instruments économiques (bonus-malus) sont largement utilisés pour inciter le renouvellement des pratiques au sein des entreprises

Source :

Comité Biens et services.

Les instruments économiques, qu'ils soient incitatifs ou coercitifs, sont des outils de choix pour influencer la transformation de la dynamique économique du territoire. Leur usage a entre autres pour objectif de faciliter la prise en compte des dommages causés à l'environnement dans le coût de production des biens et services. Par de telles mesures, on souhaite également orienter positivement l'activité économique vers des modèles socialement responsables et écologiquement viables. Pour y arriver, ces instruments doivent être déployés à l'échelle régionale et faire l'objet d'une communication adéquate afin d'assurer leur acceptation. Il est par ailleurs important de les intégrer à une planification globale, pour éviter qu'ils nuisent à d'autres éléments de la vision (par exemple : subventionner des voitures électriques alors que la sobriété énergétique est souhaitée collectivement).

21 ●

De vastes milieux naturels protégés, tant sur des terrains publics que privés, sont présents à Laval et reliés par des corridors écologiques

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 52; Feuille de route Québec ZéN, section Territoires et biodiversité, action 15.1.

La présence de milieux naturels sur le territoire répond à la nécessité de protéger l'environnement tout en favorisant l'embellissement du paysage et le bien-être de la population. Pour ces raisons, il convient d'assurer la protection des milieux naturels déjà existants sur le territoire, mais aussi de délimiter des zones où le développement urbain serait proscrit. La connectivité entre ces différents espaces naturels est également importante afin de contribuer à la protection de la biodiversité, entre autres en permettant le déplacement sécuritaire des espèces et en maintenant les services écosystémiques. Des efforts en ce sens sont déjà en cours, notamment en lien avec la Communauté métropolitaine de Montréal, mais des actions devraient être menées à l'échelle de certains quartiers.

22 ●

La collectivité lavalloise valorise et soutient les activités agricoles qui font le choix de cultures au potentiel de lutte aux changements climatiques et adoptent des pratiques agroécologiques

Sources :

Feuille de route Québec ZéN, section Agriculture, action 3.3; Défi alimentaire – fiche jalon 17; Vision collective.

L'agriculture n'est pas sans impacts sur l'environnement, et ceux-ci varient beaucoup selon les types de pratiques agricoles et les cultures choisies. L'administration municipale, les organisations et la population ont chacune un rôle à jouer, notamment en soutenant l'achat local et les aliments sains, à la fois pour la santé humaine et celle des écosystèmes. Les pratiques agroécologiques et les cultures ayant un meilleur potentiel de lutte aux changements climatiques, telles que les protéines végétales, sont reconnues et encouragées. Cela correspond à la vision collective de Laval en 2050, où la majorité de la population a adopté une alimentation plus végétale et locale.

23 ●

L'ensemble de la population lavalloise dispose d'une diversité de services de mobilité collective efficaces, abordables et bas carbone pour se déplacer au quotidien

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 64.

Les avancées réalisées dans la dernière décennie en matière de mobilité durable laissent penser qu'il est possible d'améliorer à court et moyen termes l'offre de services pour répondre aux impératifs de la transition socio-écologique. La bonification des services de mobilité collective est un élément incontournable pour amoindrir la culture de l'auto solo. En ce qui concerne le transport en commun, l'efficacité des correspondances, la fréquence des passages et l'électrification font partie des avenues encouragées. Cependant, ce jalon nécessite également de faire place à l'innovation en explorant de nouvelles façons de faire, et ce, pour l'ensemble de la communauté.

24 ●

Chaque bâtiment ou infrastructure construit ou rénové répond à des critères de qualité architecturale ainsi qu'à une logique de résilience et de sobriété tout au long de son cycle de vie

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 49; Feuille de route Québec ZéN, section Bâtiments, actions 20, 22.

Le cadre bâti de l'espace urbain a un rôle à jouer dans la transition socio-écologique. D'abord, il doit être adapté aux changements climatiques, ce qui implique de posséder certaines caractéristiques propres à la résilience des bâtiments. Il doit également être axé sur la sobriété au moment de sa construction, mais également tout au long de son cycle de vie. L'énergie et les matériaux neufs utilisés pour son fonctionnement doivent être réduits autant que possible. Enfin, la qualité architecturale des bâtiments est recherchée notamment pour favoriser l'adhésion de la population à la densification douce. Notons que cette logique s'applique également pour les bâtiments existants et pour les requalifications. Il faut cependant prendre garde à ne pas générer un phénomène d'embourgeoisement à la suite de ces transformations.

25 ●

L'espace urbain est réaménagé de manière à être sécuritaire et efficace, notamment pour faciliter l'accès de la population à une mobilité active

Sources :

Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 47.

Le réaménagement de l'espace urbain s'inscrit dans la durée. Chaque occasion de revoir la configuration de l'espace doit être saisie pour augmenter la sécurité de celui-ci et l'efficacité des déplacements, notamment en matière de mobilité active. Ce réaménagement est susceptible d'avoir un impact positif sur la diversification de la mobilité et l'offre commerciale, induite par la fréquentation accrue des lieux publics et des espaces commerciaux par les cyclistes et les piéton-ne-s. Il s'agit également d'une opportunité de déminéraliser l'espace et de le verdir. Cette transformation permet aussi une réappropriation de l'espace urbain par un plus grand nombre de personnes.

26 ●

Dans la majorité des milieux de vie, des espaces, projets et activités favorisent les interactions entre différents groupes sociaux

Sources :

Comités Vivre-ensemble;
Comité Milieux de vie; Défi territoire – fiche jalon 13;
Feuille de route Québec ZéN, section Territoires et biodiversité, action 17.

La solidarité et le dialogue passent par davantage d'interactions et de liens entre les individus. Les rencontres en personne, qu'elles soient impulsées par des espaces déterminés, des activités ou des projets pensés avec cette intention, peuvent contribuer à renforcer la cohésion sociale au sein des quartiers tout en favorisant la diversité. Ce sont des leviers pour faciliter la création de liens interculturels, contribuer à renforcer la mixité sociale, notamment en incluant davantage les populations marginalisées, et limiter l'isolement amplifié par la forte numérisation de la société. À terme, l'augmentation de ces interactions viendra faciliter la réappropriation des milieux de vie par les gens qui les habitent.

27 ●

Tous les milieux de vie du territoire ont leurs espaces d'échange de savoirs, de partage, de fabrication, de réparation et de revalorisation d'objets

Sources :

Feuille de route Québec ZéN, section Territoires et biodiversité, action 18.

De nouveaux espaces apparaissent dans les milieux de vie. Leur objectif : transformer notre rapport aux objets du quotidien pour valoriser leur durabilité. Initiatives de savoirs ouverts, fablabs, ateliers de réparation et bibliothèques d'objets se généralisent un peu partout sur le territoire. Les gens ont désormais un accès facile et abordable à des solutions pour mieux consommer et maximiser la durée de vie et l'utilisation des objets. Ces espaces se veulent également des lieux d'échange et d'apprentissage qui permettent aux gens de développer des compétences en fabrication et en réparation.

28 ●

Une masse critique de personnes et d'organisations de Laval comprend l'ampleur des bouleversements climatiques, saisit son rôle dans la transition et reconnaît son pouvoir d'agir collectif

Source :

Défi territoire – fiche jalon 5.

La sensibilisation de la population et des organisations lavalloises à propos des impacts des changements climatiques et de leur capacité à mettre en œuvre la transition socio-écologique est un jalon primordial. Le plus grand nombre possible d'individus doivent être en mesure d'appréhender l'ampleur des bouleversements à venir, mais également de comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer pour y faire face. Ce changement passe par la création de nouveaux imaginaires, le développement d'outils de communication diversifiés pour rejoindre un public toujours plus large et la valorisation des actions de toutes les parties prenantes. L'importance de la transition socio-écologique doit se tailler une place dans les discussions publiques.

29 ●

La consommation et l'approvisionnement en produits locaux et écoresponsables sont devenus la norme sur le territoire

Sources :

Sources : Défi territoire – fiche jalon 68; Feuille de route Québec ZéN, section Industries, action 18; Comité Biens et services.

La vision collective de Laval en 2050 présente une plus grande autonomie dans la production et la réparation. L'offre en biens et services locaux, surtout en ce qui concerne l'alimentation, peut se développer, mais la demande doit suivre. Ce jalon implique que la population lavalloise comme les organisations et les entreprises priorisent l'achat local et écoresponsable. Une attention particulière est portée aux inégalités sociales. En effet, cette orientation régionale ne saurait être mise en œuvre au détriment des personnes moins nanties, pour qui le prix des aliments locaux et biologiques, par exemple, pourrait représenter un obstacle à leur consommation.

30 ●

Une masse critique d'entreprises du territoire a adopté de nouveaux modèles d'affaires en phase avec la lutte aux changements climatiques et le respect des écosystèmes

Sources :

Comité Biens et services;
Feuille de route Québec
ZéN, section Économie, travail et consommation, action 15; section Industries, action 9; section Déchets, action 4..

Plus du tiers des entreprises ont revu leur modèle d'affaires pour limiter les répercussions de leurs activités sur les écosystèmes et le climat. Vaste et ambitieux, ce jalon propose de reconfigurer les modèles en vogue sur le territoire. Pour y arriver, les parties prenantes locales se sont dotées d'une démarche formelle pour former et accompagner les entreprises, mais également d'une stratégie pour visibiliser les initiatives engagées dans cette transformation et leurs résultats. La démonstration d'exemples positifs a fortement contribué à ce changement.

31 ●

Laval a renforcé sa capacité d'accueil des migrants et migrantes climatiques et les soutient afin qu'ils puissent vivre dans des conditions dignes et épanouissantes

Sources :

Comité Vivre-ensemble;
Défi territoire – fiche
jalon 62.

Laval possède déjà tout un écosystème d'organismes et de services municipaux destinés à l'accueil des personnes immigrantes. Cette base est un atout certain pour l'avenir. Cependant, les changements climatiques sont susceptibles d'engendrer d'importantes vagues de migration un peu partout autour du globe. Pour faire face à cette situation, la région a renforcé sa capacité d'accueil des personnes immigrantes. Ce renforcement passe notamment par un soutien aux organismes communautaires offrant des services en immigration pour faciliter l'accueil et l'accompagnement, par l'adoption de plans d'intervention pour faire face aux situations exceptionnelles et par le développement d'un tissu social favorisant la prise en charge par la communauté. Une attention particulière est portée à la condition des femmes immigrantes, afin qu'elles bénéficient des mêmes possibilités d'intégration.

32 ●

Les revenus et les conditions de travail permettent de s'adonner à des activités d'autosuffisance, d'implication sociale, de partage et de soins, sans accroître les inégalités entre les genres

Sources :

Feuille de route Québec ZéN, section Économie, travail et consommation, actions 2.8, 18; Comité Vivre-ensemble.

La population lavalloise valorise l'implication sociale, la participation citoyenne, ainsi que les activités visant à prendre soin des autres ou celles associées à la sphère domestique (par exemple : le jardinage, la réparation d'objets). Conscientes de cette réalité, les organisations du territoire ont ajusté leurs conditions de travail pour satisfaire davantage ces attentes. Différents mécanismes et politiques soutiennent également ces activités, considérées comme hautement bénéfiques pour la société puisqu'elles contribuent à façonner des modes de vie plus sobres, solidaires et résilients. On souhaite également que cette reconnaissance n'augmente pas les inégalités de genre, notamment en entraînant une iniquité dans la répartition des tâches non rémunérées au sein des ménages. Ce jalon ambitieux est considéré comme crucial afin de changer les habitudes de vie.

33 ●

La généralisation des pratiques de production alimentaire durables (agroforesterie, agroécologie, etc.) contribue à ralentir la perte de biodiversité

Source :

Défi territoire – fiche jalon 48.

Actuellement, l'agriculture est la première cause de perte de biodiversité, qui lui rend pourtant des services écosystémiques essentiels. Il existe toutefois des pratiques qui permettent de limiter les impacts des activités agricoles sur le sol, les milieux hydriques et humides, la faune et la flore, voire de soutenir le rétablissement des écosystèmes. L'agroforesterie et l'agroécologie, par exemple, sont en émergence. Une meilleure reconnaissance de ces approches ainsi que du soutien, notamment financier, pourraient favoriser leur généralisation parmi les entreprises du secteur et, du même coup, positionner le milieu agricole lavallois comme un modèle à suivre.

34 ●

Les quartiers de Laval ont renforcé leur densité en s'assurant de répondre à différentes aspirations des résidents et résidentes

Sources :

Défi territoire – fiche jalon 63; Feuille de route Québec ZéN, section Bâtiments, action 11.2.

La densification des milieux de vie est un levier majeur pour la réduction de l'empreinte environnementale et le ralentissement de l'étalement urbain. Elle permet également d'encourager les activités de proximité et de réduire l'usage de l'auto solo en faveur des transports collectifs et de la mobilité active. On assiste à la mise en place d'une diversité de modèles de densification douce permettant de mener à bien le processus en respectant les caractéristiques des milieux de vie existants. De plus, la planification de l'aménagement s'accomplit avec l'implication des personnes qui habitent le secteur. Cette approche favorise l'adhésion au projet tout en misant sur l'intelligence collective pour concrétiser celui-ci.

35 ●

Laval est reconnu pour son tissu d'entreprises d'économie sociale et la popularité des initiatives de gestion collective

Sources :

Défi territoire – fiche jalon 65; Feuille de route Québec ZéN, section Transition juste et justice sociale 15; section Économie, travail et consommation, action 2.1.

L'économie sociale et l'émergence des communs sont des réalités pour lesquelles Laval est reconnu. Les investissements publics ont été réorientés pour encourager le développement d'entreprises à visée sociale. Il s'agit d'un modèle d'affaires qui gagne en popularité auprès de la population lavalloise. Au sein des organisations, les entreprises d'économie sociale sont priorisées pour l'approvisionnement. Il existe même certains exemples d'entreprises privées qui ont été converties en coopératives. En effet, la gestion collective est devenue courante, à la fois dans les entreprises, mais également dans les projets communautaires. L'apparition de communs urbains est un exemple notable de la popularité de ce modèle d'organisation.

36 ●

Laval dispose d'industries variées et d'une main-d'œuvre qualifiée pour produire localement et remettre en circulation un grand nombre de biens consommés

Sources :

Défi territoire – fiche jalon 59; Feuille de route Québec ZéN, section Industrie, action 9.

La diversité des industries sur le territoire lavallois assure la production locale d'un grand nombre de biens de consommation courante. Cette production locale repose sur une main-d'œuvre qualifiée permettant de développer la filière de la réparation et de la remise en service des biens. Des incitatifs économiques sont instaurés pour orienter la production industrielle sur le territoire et des réseaux d'échange sont mis en place pour faciliter la consolidation des activités industrielles du territoire. L'écoconception est valorisée et les entreprises cherchent à bonifier leur savoir-faire en recrutant des personnes possédant cette expertise.

37 ●

La majorité des Lavallois et des Lavalloises jugent le temps consacré aux déplacements en transport collectif et actif agréable et enrichissant

Source :

Défi territoire – fiche jalon 55.

Principaux moyens de transport, la mobilité active et collective est largement utilisée par la population. Pour cause, le réaménagement urbain axé sur la proximité, la création de milieux de vie denses et la mise en place d'infrastructures piétonnes et cyclistes ont favorisé l'essor de ces modes de déplacement. L'augmentation des fréquences de passages des autobus, la sécurisation des pistes cyclables et la piétonnisation de certains espaces ont contribué à la consolidation d'une perception positive des déplacements en autobus, à vélo et à pied. L'imaginaire collectif lié à l'auto solo a évolué : la majorité de la population a pris conscience des inconvénients de ce mode de transport (par exemple : temps perdu dans la circulation, coûts, etc.) et le perçoit moins comme un gage de liberté ou de plaisir.

38 ●

La majorité de la population participe activement à des projets de mutualisation, de partage et de gestion collective de biens et services

Sources :

Défi territoire – fiche jalon 42; Feuille de route Québec ZéN, section Économie, travail et consommation, action 12.

Afin de tendre vers une sobriété désirable, la consommation ne doit pas devenir synonyme de privation ni mener à une augmentation des inégalités socio-économiques. La mutualisation, le partage et la gestion collective des biens et services sont une avenue prometteuse pour favoriser le changement de paradigme. Des transformations en amont ont permis de faciliter l'émergence de projets de mutualisation, de partage et de gestion collective. Les bâtiments proposent désormais des espaces collaboratifs à vocations multiples. À l'échelle des milieux de vie, on reconnaît l'importance de la gouvernance participative comme mode de gestion des projets locaux. Entre les organisations et les entreprises, les liens ont été renforcés pour optimiser l'usage des infrastructures et du matériel. Ainsi, les biens et les espaces sont utilisés à leur plein potentiel, notamment grâce à une cartographie du matériel et des lieux sous-utilisés. La collaboration, en particulier dans le secteur économique, est hautement valorisée, comme en témoigne l'essor des symbioses industrielles.

39 ●

Afin de limiter les longs déplacements, la proximité est devenue le modèle dominant pour le choix des lieux de travail, de loisirs, de services sociaux, de production ainsi que des secteurs commerciaux

Source :

Défi territoire – fiche jalon 58.

Afin de limiter le plus possible les déplacements longs sur une base régulière, l'aménagement de l'espace urbain répond à une logique de proximité. Des espaces de travail partagés permettent aux personnes en télétravail de poursuivre leurs activités sans se rendre au bureau ni réaménager leur domicile. Les cœurs de quartiers permettent la décentralisation des services à l'extérieur du centre-ville, ce qui permet d'accéder aux services sociaux et aux commerces sans faire de longs déplacements. De même, l'aménagement d'espaces de loisirs, de parcs et de centres culturels rend ces différents milieux de vie complets. Évidemment, cette décentralisation à l'échelle des quartiers a été facilitée par le renforcement du réseau de mobilité durable. Les lieux de production sont également plus accessibles. Les pratiques d'affaires ont évolué pour mieux prendre en compte cette proximité; les industries sont établies de façon à limiter au maximum les effets négatifs de leurs activités sur les milieux de vie (bruits, odeurs, qualité de l'air, etc.).

40 ●

Prendre son temps et s'impliquer dans sa communauté sont des normes bien ancrées dans les habitudes de vie, de travail et de loisirs

Sources :

Défi territoire – Fiche jalon 51; Feuille de route Québec ZéN, section Économie, travail et consommation, action 18.

Le rapport au temps est un élément souvent abordé dans les discussions concernant la transition socio-écologique. Face à l'accélération du rythme de vie, ralentir apparaît comme un geste salutaire pour se reconnecter à son environnement et à sa communauté. Cette transformation nécessite une révision en profondeur de notre vision de la société. L'aménagement urbain, par exemple, peut s'appuyer sur la logique des slow cities, tout comme il est possible de développer des initiatives pour promouvoir un imaginaire collectif favorable au ralentissement et à l'engagement communautaire. La mise en place de mesures relatives aux conditions de travail (jalon 32), notamment, appuie ce changement de paradigme. La réduction de la semaine de travail est un autre exemple de mesure qu'il est possible d'entreprendre.

41 ●

La possession d'une voiture individuelle ne fait plus partie des mœurs lavalloises

Source :

Défi territoire – fiche jalon 70.

Pour arriver à une telle transformation de norme sociale, de nombreux changements se sont opérés à Laval. L'importance accordée à la densité et à la proximité dans l'aménagement des milieux a permis de diminuer l'intérêt pour la voiture individuelle. En parallèle, la consolidation du transport collectif et la sécurisation des espaces de mobilité active ont permis de répondre aux besoins de la population en matière de déplacement. Pour les longs trajets, sur l'île ou à l'extérieur, la mutualisation des véhicules et l'autopartage sont devenus la norme. Les mentalités ont évolué : la diminution de l'empreinte écologique, le vivre-ensemble et le partage sont davantage valorisés. Posséder une voiture pour soi n'est plus un souhait pour la majorité des adultes.

La sobriété et la mise en commun forment un art de vivre désirable pour une majorité de personnes

Sources :

Défi territoire – fiche jalon 42; Feuille de route Québec ZéN, section Économie, travail et consommation, action 12.

Afin d'atteindre la carboneutralité, de s'assurer que les activités humaines respectent la capacité des écosystèmes et de rétablir la justice sociale, les modes de vie et les pratiques ont radicalement évolué. L'éducation, la communication, le dialogue et l'implication citoyenne ont alimenté une envie de jouer un rôle dans la transition socio-écologique ainsi qu'une réflexion en profondeur qui prend en compte les impacts différenciés vis-à-vis des différentes catégories de personnes. La sobriété et la mise en commun sont graduellement devenues un mode de vie. Dans la mesure où les besoins essentiels sont comblés, les individus ont délaissé l'accumulation de biens et les résidences dont la superficie dépasse leurs besoins réels. Au contraire, on valorise le partage et l'échange pour combler ceux-ci. Facilitée par l'essor des initiatives de mutualisation, des lieux de partage et des nouvelles formes de gestion collective, la sobriété est devenue un choix pour un grand nombre de personnes. Le développement du capital social et de la solidarité permet de maintenir ces nouvelles habitudes. D'un point de vue économique, cette réalité se traduit par la consolidation d'une économie de fonctionnalité. De même, une place croissante est réservée aux basses technologies (low-tech) pour satisfaire les besoins de la population sans entrer dans les procédés technologiques complexes. Cette approche favorise une plus grande réparabilité et facilite son appropriation par les individus. Toutes ces transformations ont été accélérées par l'adoption de mesures coercitives et incitatives aptes à soutenir le changement.

Lexique



Cycle de vie

Période qui comprend toutes les étapes de la vie d'un produit, depuis sa conception et sa fabrication jusqu'à son déclin, y compris son retrait du marché, son élimination et son rejet dans l'environnement. (Grand dictionnaire terminologique, en ligne)

Densification douce

La densification douce regroupe l'ensemble des opérations discrètes d'ajout de logements qui ont lieu dans un tissu urbain existant, tout particulièrement pavillonnaire. La densification douce permet l'accueil de nouveaux ménages dans un milieu, sans changement significatif des caractéristiques de son cadre bâti. Elle ne nécessite généralement pas, bien que cela soit possible, de démolir des bâtiments déjà en place. (Vivre en Ville, [Fiche B3 - Élaborer un répertoire de densification douce](#), p. 1)

Écoconception

Conception de produits ou de procédés caractérisée par le souci de réduire ou de prévenir les impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie. (Grand dictionnaire terminologique, en ligne)

Économie circulaire

L'économie circulaire est un nouveau modèle économique qui vise à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles et des impacts sur l'environnement par deux principaux mécanismes : 1) repenser nos modes de production-consommation pour consommer moins de ressources et protéger les écosystèmes qui les génèrent; 2) optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés. (Québec Circulaire, [Concept et définition](#), en ligne)

Low-tech

Des objets, des systèmes, des techniques, des services, des savoir-faire, des pratiques, des modes de vie et même des courants de pensée, qui intègrent la technologie selon trois grands principes : utile, accessible, durable. (Low-tech Lab, [C'est quoi une low-tech ?](#), en ligne)

Mixité fonctionnelle

Caractéristique d'un ensemble urbain [...] qui allie des fonctions diversifiées, notamment résidentielles, commerciales, culturelles, administratives, industrielles. (Grand dictionnaire terminologique, en ligne)

Pratiques agroécologiques

[L'agroécologie est] à la fois une science, un ensemble de pratiques et un mouvement social qui favorise le rapprochement entre les personnes qui produisent les aliments et celles qui les consomment. Les pratiques agroécologiques visent le bien-être des humains, des animaux et des écosystèmes dans leur ensemble. (Chemins de transition, [Comment accélérer ensemble la transition socio-écologique du système alimentaire québécois d'ici 2040 ?](#), Rapport final du défi alimentaire, 2023, p. 15)

Services écosystémiques

Avantage matériel ou immatériel que [la société] retire des écosystèmes. (Grand dictionnaire terminologique, en ligne)

Slow city

Le label slow cities valorise la qualité de vie des citoyens et la communauté locale des villages et villes de petite taille. Il constitue un important outil de mise en valeur du territoire rural. (Chantal Neault, [Les slow cities, là où il fait bon vivre](#), Réseau Veille Tourisme, 28 mai 2018, en ligne)

Symbiose industrielle

Une symbiose industrielle est un réseau d'organisations (entreprises, municipalités, organismes d'économie sociale, etc.) maillées entre elles par des échanges de matières, d'eau, d'énergie ou de ressources matérielles et humaines. (Centre de transfert technologique en écologie industrielle, [Création d'une symbiose industrielle](#), 2013, p. 11)